RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL

**CHANCELLERIE D'ÉTAT**
BUREAU DE LA
COMMUNICATION

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

# Promotion économique

# Le DEN, un catalyseur pour un canton à haut potentiel

La chancellerie d'Etat communique :

Un peu moins d'un an après l'entrée en fonction de la nouvelle directrice du Développement économique du Canton de Neuchâtel (DEN), Mme Virginie Carniel, de nouvelles orientations de la promotion économique ont été définies avec plusieurs nouveautés pour 2008. Elles ont été présentées ce jour par la directrice du DEN lors d'une conférence de presse, suite à la communication des résultats 2007 par le conseiller d'Etat Bernard Soguel, chef du Département de l'économie et président du Conseil de gestion de DEN. Des résultats 2007 très positifs !

**D'excellents résultats pour 2007**

Dans un contexte économique favorable, les activités de promotion économique ont pleinement porté leurs fruits en 2007, avec pas moins de 353 projets traités par DEN, dont 145 nouveaux projets. Si le dynamisme du secteur industriel s'est fortement ressenti, l'effort de diversification du tissu n'a pas été en reste, puisque plus du quart des projets et des créations d'entreprises ont concerné le tertiaire.

Concernant les investissements étrangers, les principales sources ont été, par ordre d'importance, la France, les Etats-Unis, l'Allemagne et l'Inde, qui ensemble totalisent les deux tiers des projets.

Finalement, il convient de relever que des grands projets ont été menés dans toutes les régions du canton, du Littoral aux Montagnes en passant par les vallées.

**Une nouvelle formule pour le DEN**

Même si les résultats présentés ces dernières années sont excellents, une modernisation des structures et des outils de promotion économique est devenue incontournable, à la fois pour adapter la stratégie au contexte et aux contraintes actuels et pour mieux anticiper les défis de demain.

CH-2001 NEUCHÂTEL CHATEAU
TÉL. 032 889 40 39 FAX 032 889 60 07 COURRIEL: CORINNE.TSCHANZ@NE.CH

Dans cette perspective, une nouvelle ligne de force a été fixée et concrétisée. Dès à présent, plus aucune distinction n'existe dans le traitement des dossiers endogènes ou exogènes, mais l'accès aux mesures de soutien est défini en fonction du stade de vie de l'entreprise. Ainsi, des prestations différenciées sont prévues en faveur des entreprises en démarrage, des entreprises en croissance et des entreprises « matures ».

En outre, des outils spécifiques permettent de cibler l'innovation, l'implantation d'activités nouvelles propres à diversifier notre économie ou encore le renforcement de secteurs prioritaires pour notre canton.

Grâce à cette nouvelle orientation, le DEN peut développer des prestations et des compétences qui correspondent pleinement aux besoins actuels du canton..

**De nombreuses nouveautés prévues pour 2008**

Outre le lancement ce jour du nouveau site internet du DEN sous www.e-den.ch, plusieurs nouveautés seront introduites durant les prochains mois, à savoir, une newsletter DEN, des «after 5» de l'économie, une mission des entrepreneurs à l'international ainsi qu'un prix cantonal de l'environnement durable.

**Pour de plus amples renseignements :**

**Bernard Soguel, conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie, président du Conseil de gestion du DEN, tél. 032 889 68 00, ce jour entre 11h00 et 12h00 ou entre 15h00 et 16h30.**

**Virginie Carniel, directrice du DEN, tél. 032 889 68 23.**

Neuchâtel, le 21 février 2008